**Résidence du Pontet. 4 juillet 2019**

**Visite du chantier par Bordeaux-Métropole**

**Accueil du Président du Conseil syndical**

Madame la Présidente, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

C’est un honneur et un plaisir pour la résidence du Pontet de vous accueillir aujourd’hui.

Au nom du Conseil syndical, au nom de tous les résidents du Pontet, je vous souhaite la plus chaleureuse des bienvenues à la Résidence du Pontet.

C’est un grand honneur pour le Pontet de vous recevoir car nous sommes éminemment sensibles au fait que vous ayez choisi notre résidence pour organiser la manifestation promotionnelle de Bordeaux-Métropole sur la rénovation énergétique et valoriser ainsi notre projet de rénovation BBC.

Le projet de rénovation de la résidence du Pontet est, à l’évidence, un projet très ambitieux puisqu’il représente plus de 6 millions d’euros de travaux pour un total de 300 appartements. Mais, ce projet, reconnaissons-le en toute simplicité, voici 5 ans, nous ne l’aurions jamais imaginé. En effet, après avoir réalisé l’audit énergétique en 2013, nous nous orientions vers la mise en œuvre des préconisations des experts par des travaux raisonnablement supportables, échelonnés dans le temps. Et c’est en 2016 que l’Alec à laquelle nous venions d’adhérer nous a conseillés de ne pas échelonner les travaux dans le temps mais de réaliser un bouquet de travaux qui nous apporterait des aides publiques plus importantes. Mme Christine Moebs, qui était alors responsable de la mission copropriétés à l’Alec nous a recommandé de nous porter candidats à la subvention de Bordeaux-Métropole dans le cadre du programme d’investissement d’avenir « ville de demain » financé par la Caisse des dépôts et consignations. C’est donc grâce à l’Alec que nous avons pris cette orientation vers la conception d’un programme de rénovation BBC. Je saisis donc l’occasion de cette manifestation d’aujourd’hui pour remercier chaleureusement l’Alec de ses conseils et de son soutien.

Mais si le programme de rénovation BBC a bien été conçu en 2017 par le Cabinet Aquiten Ingénierie, qui vous le présentera tout à l’heure, encore fallait-il évidemment qu’il soit adopté les propriétaires à l’AG extraordinaire d’avril 2018 malgré l’énormité de son coût. Le Cabinet Hélagis, chargé de l’ingénierie financière, l’Alec, bien sûr, et nous-mêmes avons défendu avec conviction l’importance de nous situer dans une démarche citoyenne d’avenir. Nous avons souligné les opportunités exceptionnelles qui se présentaient à nous, qui ne se renouvelleraient pas et qu’il convenait donc de saisir. Et parmi ces opportunités exceptionnelles, il y avait, bien sûr, la perspective d’obtenir de Bordeaux-Métropole une subvention d’un montant de 35% du montant des travaux éligibles.

Les propriétaires ont été sensibles à tous les arguments présentés : ils ont fait confiance et voté les travaux, à une majorité certes réduite, mais suffisante pour emporter la décision dans le respect de la loi.

En suite au vote des travaux, toutes les perspectives d’opportunités exceptionnelles qui avaient été annoncées ont été concrétisées. Elles sont devenues réalité. Et en particulier la perspective de la subvention de Bordeaux-Métropole s’est concrétisée par la signature par M. le Président Juppé de la convention d’attribution de la subvention annoncée.

C’est dire, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, combien la subvention de Bordeaux-Métropole et l’accompagnement de l’Alec placent la résidence du Pontet dans une situation de profonde gratitude à l’égard de la Métropole. Il est clair, en effet, que sans le conseil de l’Alec et sans la subvention de Bordeaux-Métropole, il n’y aurait jamais eu au Pontet de programme de rénovation BBC. Dans la mise en place du dossier de la subvention, vous me permettrez de remercier tout particulièrement Mme Sitaud pour l’accompagnement attentif qui a été le sien pour que notre dossier soit rigoureux et complet pour répondre à toutes les exigences de l’attribution de la subvention.

Nous sommes aujourd’hui embarqués dans l’aventure de la mise en œuvre du programme BBC. Nous faisons évidemment entière confiance à notre maître d’œuvre et à toutes les équipes dynamiques des entreprises pour conduire le projet à bon port, jusqu’à l’objectif BBC. Mais selon le bon principe de gestion « la confiance n’exclut pas le contrôle », mes collègues et moi-même, sommes avec notre syndic Nexity, très présents pour suivre les travaux au quotidien et nous assurer qu’à tout moment nous maintenons le cap.

Aujourd’hui, Mme la Présidente, MM. Les Présidents, vous allez effectuer une visite de chantier sous la conduite de notre maître d’œuvre. Cette visite doit vous permettre de vous rendre compte de la réalité concrète du projet. J’espère que vous en tirerez une attitude positive et confiante. Confiante dans la résidence du Pontet à laquelle vous avez apporté d’importants moyens de la communauté nationale, mais confiante aussi dans le bon travail que réalisent les différentes équipes du chantier afin qu’à l’issue de celui-ci, vous puissiez constater, par la mission d’évaluation, que l’objectif BBC attendu a été effectivement atteint.

Je forme le vœu que dans quelques mois, lorsque tous les travaux seront achevés et que la résidence du Pontet aura atteint, soyons résolument confiants, son niveau BBC, nous puissions vous accueillir à nouveau avec Monsieur le Président de Bordeaux-Métropole pour qu’il procède symboliquement à l’inauguration du Pontet 2020 en parfait écho de l’inauguration officielle de la Résidence en 1967 par M. Jacques Chaban-Delmas, Député-Maire de Bordeaux, Président du Conseil Général de la Gironde et Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.